

Transport ferroviaire: interopérabilité du système ferroviaire transeuropéen conventionnel

1999/0252(COD) - 13/02/2001 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant le rapport de M. Gilles SAVARY (PSE, F), le Parlement européen approuve sans l'amender la position commune du Conseil qui intègre 33 des 46 amendements de la première lecture.